

Bourses scientifiques Paul-Albert FEVRIER « Archéologie »

Appel à candidatures 2025

Dans le cadre de la 2^{ème} édition de son programme de bourses scientifiques « Paul-Albert FEVRIER », l'Institut français d'Algérie attribue pour l'année 2025 des bourses d'une durée maximale de 3 mois à des chercheurs algériens souhaitant se rendre en France pour approfondir leurs recherches scientifiques liées aux spécialités de l'archéologie.

Il est attendu des lauréats doctorants ou enseignants-chercheurs qu'ils s'inscrivent pleinement dans la vie du laboratoire d'accueil en France. Ils seront amenés à effectuer un retour d'expérience en 2026 sur leur séjour scientifique à travers soit une communication orale lors des prochaines « Journées Paul-Albert FEVRIER », soit un rapport écrit.

L'appel à candidatures est ouvert du 25 mars au 26 avril 2025 à minuit (heure d'Alger).

Les spécialités concernées sont :

- Préhistoire
- Archéologie terrestre
- Archéologie littorale et subaquatique
- Décor et architecture
- Numismatique
- Epigraphie

Modalités de l'appel à candidatures :

Le dossier de candidature devra comprendre l'ensemble des pièces suivantes :

- Un CV de **deux pages maximum** ;
- Le formulaire de candidature ([à télécharger](#)) **dûment rempli**, au format Excel ;
- **Une description du projet de recherche de quatre pages maximum** précisant le programme de travail durant la bourse (1-présentation générale de la recherche et état de l'art, 2-Le sujet particulier motivant la demande de bourse, 3-La méthode pour traiter ce sujet avec le calendrier de travail et les résultats escomptés, 4-La ou les institutions de recherche où se trouvent la documentation, les archives, la bibliographie et/ou les spécialités liées au sujet) ;

- « Une **lettre du laboratoire d'accueil** (en France) attestant de la possibilité d'accueillir le candidat lors de son séjour ou un **mail du directeur du laboratoire** donnant son accord de principe » ;
- Une lettre de soutien du directeur de thèse sera exigée pour les doctorants.
- Une copie du diplôme de doctorat pour les docteurs ou un certificat de scolarité pour les doctorants.

Le candidat fera parvenir son dossier par voie électronique à l'adresse suivante : paf.alger-amba@if-algerie.com jusqu'au **le 26 avril 2025 à minuit**.

Les dossiers incomplets et/ou hors-sujet seront considérés comme irrecevables.

Les personnes suivantes sont inéligibles :

- Détention de la nationalité française (simple ou double)
- Doctorants inscrits dans une université française
- Obtention d'une autre bourse française (Ambassade, université...)

Sélection des candidats :

- La sélection sera réalisée par un jury international d'experts composé d'universitaires et de chercheurs ;
- Les candidats seront informés individuellement du résultat de leur candidature ;
- La bourse doit être consommée jusqu'au 31 décembre 2025 au plus tard. Les bourses ne pourront être prolongées ni renouvelées pour l'année 2026.

Prestations liées à la bourse Paul-Albert Février :

Les lauréats bénéficieront des conditions suivantes :

- La gratuité du visa (frais consulaires) à l'exception des frais de l'opérateur CAPAGO
- La prise en charge du voyage aller-retour Algérie-France
- La couverture assurance maladie et responsabilité civile durant le séjour
- Une allocation de 1704 € nets par mois pour une bourse de niveau 1 : doctorants et docteurs ayant soutenu leur thèse il y a moins de 5 ans
- Une allocation de 2055 € nets par mois pour une bourse de niveau 2 : enseignants-chercheurs ayant soutenu leur thèse depuis plus de 5 ans